

LE FONDEMENT DE LA DÉCLARATION DU MINISTRE DU TRAVAIL RELATIVE AU DÉSIR DE MODÉRATION DU MONDE DU TRAVAIL

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): D'après la déclaration suivante de M. Morris, président du CCT, qui a paru dans la presse de jeudi dernier:

Il n'y a pas eu d'engagements, et aucune des parties n'a rien présenté qui ressemble à un plan de limitation volontaire,

Le ministre peut-il nous dire si en déclarant qu'

il existe un désir réel qui se répand dans le monde du travail de faire preuve de la modération qui s'impose dans la période qui suivra l'abolition des contrôles.

Le ministre du travail parlait d'un engagement pris lors de la rencontre patronat-salariat, ou d'un engagement pris directement envers le gouvernement par le Congrès canadien du Travail?

● (1450)

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je crois que la question sur ce dernier point devra être posée au ministre du Travail. Comme M. Morris l'a dit, il n'y a pas eu d'accord précis à cette réunion avec les chefs d'entreprises, mais les délégués du CTC ont pris l'engagement de se prononcer en faveur de l'austérité, comme en fait M. Mahoney, l'un des vice-présidents du CTC, l'a dit au cours de la fin de semaine.

Des voix: Bravo!

M. Macdonald (Rosedale): Mais si le député veut plus de détails sur ce point, je crois qu'il devra poser sa question à mon collègue.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre suppléant ou au ministre des Finances si dans la réponse que l'on vient de me donner, il faut sous-entendre qu le ministre du Travail ne parle peut-être pas au nom du gouvernement.

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le député pourrait-il avoir l'amabilité de répéter sa question initiale? J'avais un discours à faire qui m'a retardé et je regrette de n'avoir pu être ici plus tôt.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, je regrette mais je n'avais pas vu entrer le ministre du Travail, et il était absent lorsque j'ai commencé à poser ma question.

Comme M. Morris, président du CTC aurait dit, selon les rapports parus jeudi dernier dans les journaux, qu'il n'y avait pas eu d'engagement de pris au sujet de mesures d'austérité volontaires et que personne n'avait fait de plan dans ce sens, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si les remarques que lui attribue la presse d'aujourd'hui, selon lesquelles on sentirait de plus en plus dans les syndicats, le désir d'exercer des mesures d'austérité convenables pour la période suivant la levée des contrôles sont basées sur un accord qui aurait été conclu à l'occasion de la réunion entre le patronat et les syndicats ou s'il s'agit plus précisément d'un engagement que le Congrès du travail du Canada aurait donné directement au gouvernement?

Questions orales

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, c'est ainsi que j'ai compris la chose, à la suite d'entretiens portant sur des commentaires—comme mon collègue, le ministre des Finances, le disait quand je suis entré—recueillis auprès de M. Mahoney et d'autres. Quant aux remarques précises de Joe Morris, je pense qu'il serait plus indiqué de s'en enquérir auprès de Joe Morris lui-même.

* * *

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT HÉSITE À FOURNIR UN BILAN DE TOUTES LES RECETTES ET DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À L'ÉGARD DE CHAQUE PROVINCE

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Jeudi dernier, en réponse à une question posée au sujet du bilan du gouvernement fédéral pour chacune des provinces, le ministre tergiversait quelque peu en disant que la chose était possible, mais il n'a pas dit si une étude avait été entreprise au sein de son ministère à ce sujet. Je lui demanderai donc, premièrement, s'il savait qu'une étude fédérale-provinciale avait été entreprise avant 1973 sous le régime de M. Bourassa, et que même le gouvernement fédéral avait accepté de collaborer, à ce qu'on nous a dit vendredi dernier, et deuxièmement, pourquoi le gouvernement et son ministère hésitent-ils tant à donner à la Chambre ou à publier ces chiffres afin que l'on puisse mieux juger de la situation canadienne?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur le président, une telle étude a été préparée par les gouvernements fédéral et provinciaux, laquelle n'appuie pas du tout les conclusions que M. Tremblay a imposées vendredi dernier.

M. Matte: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Est-ce que le ministre veut dire par là que ce sera encore pire que les révélations qui ont été faites vendredi? Deuxièmement, quand attend-il répondre d'une façon précise aux questions qui ont été posées à maintes reprises dans cette enceinte même, savoir quelles étaient les sommes perçues par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces canadiennes et quelles sommes y étaient dépensées par ce même gouvernement? Quand nous fera-t-il part des chiffres à ce sujet?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je viens de répondre à une telle question en soulignant le fait qu'on ne peut pas, en ce moment, donner un bilan exact de ces paiements. Nous sommes maintenant engagés dans une telle analyse, mais j'avoue qu'elle est très difficile. Comme je l'ai dit, l'étude Baribeau, qui a été déposée vendredi dernier, n'était pas préparée pour établir un bilan fédéral-provincial, ou un bilan entre les provinces, mais plutôt pour d'autres raisons, et les conclusions tirées d'une telle étude par le ministre québécois ne sont pas justifiées.